

Pour l'égalité politique absolue : démocratie participative, partage du pouvoir, tirage au sort¹

On a coutume de dire que la démocratie est en perpétuelle évolution : la rapidité avec laquelle s'emballent les enjeux et défis autour d'elle dans ce court moment historique indique qu'une phase nouvelle est certainement engagée. Nous pouvons constater une modification certaine des discours concernant la démocratie ainsi que des pratiques lui portant atteinte.

Pour tous ceux qui font le pari de la transformation sociale et de/des la pratique(s) démocratique(s) un levier essentiel de ce processus, l'état présent, le devenir de la démocratie est préoccupant.

On peut même parler d'obstacle essentiel : alors que les enjeux, les défis auxquels sont confrontés les sociétés appellent la mise en commun des richesses, des savoirs, des pouvoirs jamais les peuples, les individus n'ont été autant dépourvus de capacité à avoir prise sur le réel.

Or la crise – elle-même quelque part le résultat de l'accaparement des pouvoirs (économiques, institutionnels,) par une minorité possédante - demande pour la dépasser des remises en causes qui, parce que radicales, ne peuvent être efficaces qu'élaborées et décidées par l'immense majorité des créateurs de richesses.

Aucun des domaines des rapports que les humains tissent entre eux et la nature, de l'économie à l'environnement, en passant par la culture, le domaine de la démographie, le social ou les sciences, tous en crise, ne peuvent se passer de l'apport de l'expertise, de l'intelligence, des décisions citoyennes.

Or la démocratie, c'est le moins que l'on puisse affirmer, subit des tensions, des agressions, voire de graves remises en cause. C'est dans ce cadre idéologique que s'affirme avec de plus en plus de force le concept de démocratie participative.

La démocratie participative est l'enjeu d'un combat tant au niveau de sa visée que de sa pratique.

La démocratie participative – même avec ses limites à dépasser (je ne les développe pas ici ; je me contente d'en signaler le principal risque : celui de l'instrumentalisation). Démocratie participative donc entendue comme une pratique innovante de partage des pouvoirs – peut être un formidable levier pour la transformation sociale. Elle n'est pas une « recette » à appliquer mais bien un enjeu de lutte contre la domination de ceux qui au cours des derniers siècles ont accaparé les pouvoirs et construit des institutions à leurs mains, même si des avancées dues aux combats populaires ont pu être arrachées.

La démocratie attaquée

J'y faisais référence à l'amorce de cette conférence : la démocratie est l'objet – *a minima* – d'un intérêt certain et renouvelé (la crise de la politique est passée par là) – au pire, de commentaires et de pratiques la remettant en cause. Preuves qu'elle est l'objet de réflexions, d'interrogations : de nombreux ouvrages lui étant consacrés viennent de paraître.

De Jacques Rancière publiant *La haine de la démocratie* à l'étude d'Antoine Bevort *Pour une démocratie participative* en passant par le livre de Cynthia Fleury sur les *Pathologies de la démocratie*, l'ouvrage de Luciano Confora sur *La démocratie : histoire d'une idéologie*, l'ouvrage de Rosanvallon *La contre-démocratie*, celui de Amartya Sen *La démocratie des autres*, celui d'Yves Sintomer *Le pouvoir au peuple*, de Loïc Blondiaux *Le nouvel*

¹ Analyse, proposée par Patrick Coulon, animateur à Espace Marx France, invité par les locales Club Achille Chavée (La Louvière) et Le Progrès (Charleroi) pour deux soirées débat ;, les 22 et 23 mars 2013. Le débat de Charleroi s'est organisé en collaboration avec Cenforsoc. Patrick Coulon est également journaliste, coordinateur du livre *Démocratie Participative et Transformation sociale* paru aux éditions Syllepse dans la collection Espaces Marx.

esprit de la démocratie, à celui de Marcel Gauchet *L'avènement de la démocratie* – sans parler par exemple du dernier roman du prix Nobel José Saramago *La Lucidité* – la question démocratique tient le haut du pavé. Dernièrement Pierre Rosenvallon publiait *La légitimité démocratique*, Guy Hermet *l'Hiver de la Démocratie*, Olivier Todd *Après la Démocratie*, Michel Fize *L'individualisme démocratique*, Marie Hélène Bacqué *La démocratie participative inachevée...*

Preuve d'un certain malaise : certains pronostiquent la sortie de l'ère démocratique, tel Guy Hermet qui constate la montée en flèche du thème de la « bonne gouvernance » : « Je crois que les contours du nouveau système politique, post démocratique, dans lequel nous allons vivre se dessinent, en particulier autour de la notion en vogue de 'gouvernance' ; ce qui n'est pas contradictoire avec le développement de régimes autoritaires par ailleurs. La 'gouvernance' a certes une signification nébuleuse, mais elle recouvre une mutation bien réelle de l'exercice du pouvoir. Un mécanisme fondé sur la concertation entre une pluralité d'acteurs publics ou privés ; qui brouille les frontières entre les échelles locales, nationales, régionales et mondiales de l'autorité ; qui place la norme négociée au-dessus de la loi démocratiquement votée. C'est pêle-mêle la 'gouvernance' urbaine, la 'gouvernance' d'entreprise, la 'bonne gouvernance' des institutions internationales, 'la gouvernance mondiale' où les décisions sont prises par un ensemble d'États, d'organisations multilatérales, d'ONG et de firmes globales ; ou, enfin, la 'gouvernance' européenne, à ce jour la forme la plus achevée de mise en œuvre de ce dispositif. La 'gouvernance', c'est un gouvernement des organisations pour les organisations. Et l'énième mode d'évitement d'une expression populaire trop pressante, qui vient opportunément remplacer un système représentatif dont les ressorts paraissent épuisés. »

La crise de la politique accompagnant la crise globale de société tarabouinée par l'évolution contemporaine du capitalisme se dressant devant les aspirations nouvelles des peuples et les potentiels de la révolution numérique à l'œuvre se nourrit aussi du déni de démocratie.

La souveraineté populaire est mise à mal.

C'est ainsi qu'après un formidable débat mobilisant comme jamais l'opinion publique française le peuple français refuse très majoritairement le traité de constitution en 2005. Les classes dirigeantes ignorent le résultat et quelques mois après font entériner – non pas par le peuple mais par le Parlement – un traité reprenant l'esprit et la lettre du texte pourtant retoqué par le vote ! Et je ne dis rien de ce qui s'est passé aux Pays Bas et en Irlande. Quand les gouvernants désavoués par différents votes n'en tiennent pas compte mais en rajoutent dans la politique sanctionnée, quand dans de nombreux pays les résultats des votes populaires sont sujets à caution, provoquant dans certains cas des manifestations, des contestations de longue durée voire des guerres civiles, c'est bien la preuve que la démocratie – aujourd'hui – dérange.

Et que penser de l'affirmation d'Emmanuel Todd qui dans son dernier ouvrage avertit : « On se demande si les hommes politiques, incapables de manipuler plus longtemps notre 'démocratie d'opinion', ne vont pas devoir purement et simplement supprimer le suffrage universel ». Il ajoute « La suppression des élections poserait évidemment autant de problèmes qu'elle en résoudrait car il faudrait ensuite trouver des moyens de nommer, à tous les échelons, des responsables... Mais n'oublions pas que la démocratie ne représente après tout qu'une infime période de l'histoire humaine et que bien des régimes politiques se sont passés d'élections. La cooptation existe... La menace d'une suppression du suffrage universel me paraît sérieuse....La tradition française, dans la longue durée de l'Histoire, ce n'est pas seulement l'individualisme et la République, c'est aussi l'absolutisme louis-quatorzien et la dictature des deux Bonaparte. » Ecrits alarmistes ? Alors que penser du fait qu'au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino, plume et inspirateur du Président vante dans le *Nouvel Observateur* le coup d'Etat du 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte comme l'un des 3 grands moments de l'Histoire de France !

Les collectivités locales subissent un assaut sans précédent de la part du pouvoir au risque d'éloigner encore plus les lieux de décisions forgés par l'histoire de notre pays de possibles intrusions citoyennes.

On réfléchit à haute voix sur les possibilités de changer les règles électorales pour des résultats plus avantageux pour les sortants !

Il est même question maintenant de graver dans le marbre de la constitution l'impossibilité de marges de manœuvres budgétaire même en cas d'alternance, voire d'alternatives politiques : après la pensée unique, la politique unique ; ultralibérale évidemment !!

Qui dit démocratie dit opinion informée. Que dire donc de la mainmise globale des dominants sur les médias de masse dans nos sociétés. En France il suffit d'être marchand d'armes (Dassault au Figaro, Lagardère et son groupe médias (entre autre Europe1), pour posséder les médias et tenter de contrôler, de formater les opinions. Avec Nicolas Sarkozy une étape nouvelle est en train d'être franchie. C'est le président lui-même qui nomme les directeurs de chaînes de télévision, voire s'imisce dans les négociations lors de rachat de journaux

Devant ces nouvelles réalités en construction je pose l'hypothèse que les dominants s'accommoderaient aisément de la remise en cause de son principe, de son existence même.

Comment ne pas faire siennes les réflexions de Jacques Rancière nous avertissant qu'« hier encore, le discours officiel opposait les vertus de la démocratie à l'horreur totalitaire, tandis que les révolutionnaires récusait ses apparences au nom d'une démocratie réelle à venir. Ces temps sont révolus. Alors même que certains gouvernements s'emploient à exporter la démocratie par la force des armes, notre intelligentsia n'en finit pas de déceler, dans tous les aspects de la vie publique et privée, les symptômes funestes de l'individualisme démocratique' et 'les ravages de l'égalitarisme' détruisant les valeurs collectives, forgeant un nouveau totalitarisme et conduisant l'humanité au suicide. Pour comprendre cette mutation idéologique, il ne suffit pas de l'inscrire dans le présent du gouvernement mondial de la richesse. Il faut remonter au scandale premier que représente le 'gouvernement du peuple' et saisir les liens complexes entre démocratie, politique, république et représentation. À ce prix, il est possible de retrouver, derrière les tièdes amours d'hier et les déchaînements haineux d'aujourd'hui, la puissance subversive toujours neuve et toujours menacée de l'idée démocratique ».

Des fronts de lutte pour défendre et démocratiser la démocratie

Défendre la démocratie est assurément aujourd'hui le combat essentiel pour qui agit dans le sens de l'émancipation humaine. Une frontière de l'émancipation à faire avancer. Mais l'efficacité dans cette lutte ne peut venir de la conservation de l'existant. La démocratie pour se défendre a besoin d'innovations radicales.

Déjà, la démocratie a besoin des femmes. Parce ce qu'elles sont la moitié du monde. Et la démocratie ne peut se satisfaire de leur trop massive mise à l'écart. L'égalité politique absolue passe par la fécondation de la démocratie par les femmes. Par l'apport de leurs différences.

Le combat pour préserver la démocratie peut s'appuyer aussi sur les potentiels d'implication politique des citoyens et des citoyennes, conséquence de mutations sociales profondes ; des citoyens et des citoyennes insatisfaits à l'égard d'une définition de la démocratie et de la citoyenneté limitée au principe majoritaire et au seul accomplissement du vote.

Je propose plusieurs fronts de lutte.

Régénérer la démocratie représentative, développer en grand les processus participatifs visant à la codécision, introduire le tirage au sort. Ils ont tous en commun de partir du postulat de l'égalité politique absolue, de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui qu'elle que soit l'identité de sexe, du droit des plus humbles à prendre la parole dans l'espace public, à s'ériger en sujets politiques et à affirmer leurs droits. Ils parient tous sur la capacité (démontrée bien souvent dans les processus participatifs actuellement en plein développement), la capacité donc, du citoyen, de la citoyenne à délibérer avec d'autres sur le bien commun et sur son aptitude à mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif. En démocratie, l'aptitude à juger des affaires politiques doit être considérée une fois pour toutes comme universelle. Et cette aptitude n'est pas sexuée. Parce que la politique n'est pas le domaine réservé aux experts, élus ou non. La politique n'est pas le domaine réservé aux hommes.

Je partage d'ailleurs les propos de Jacques Rancière affirmant que s'il y a une catégorie à exclure de la liste de ceux qui sont aptes à gouverner, c'est en tout cas ceux qui briguent pour obtenir le pouvoir. L'enjeu est

d'importance car la haine de la démocratie à l'œuvre chez les dominants est forte, les intérêts immenses (conserver les leurs). Mais le futur est peut-être déjà à l'œuvre dans les dynamiques civiques, les mobilisations, les expérimentations balbutiantes en cours.

Régénérer donc la démocratie représentative par le raccourcissement des mandats électoraux, le non-cumul, la non-professionnalisation de l'exercice du mandat, la pratique de la construction de l'activité avec ses mandants, du contenu et du mandat ainsi que de son contrôle. Obtenir un statut de l'élu/élue devient un enjeu considérable dans ce contexte. C'est une condition nécessaire y compris dans le cadre de la parité pour un exercice au sens plein du terme des femmes aux pratiques institutionnelles.

Développer les processus participatifs visant à la codécision. Mais permettez-moi une remarque. La démocratie participative n'est pas, à mes yeux, une pratique à usage limité pour ceux qui gèrent les collectivités locales. Autrement dit qu'elle serait, à la rigueur, pertinente seulement pour peser sur des enjeux de proximité, mais inopérante pour l'ensemble des autres espaces où se « fabriquent » de la décision, du choix, de l'orientation. Ce n'est pas mon avis. Je la considère comme une pratique potentiellement opérationnelle sur tout le champ du « vivre en société » du local au global, du micro au macro, du quartier à l'entreprise. Par exemple, le domaine des sciences est peu propice aux incursions citoyennes et démocratiques : il est pourtant décisif que la démocratie participative fasse irruption dans ce domaine. Il en est de même, autre exemple, en ce qui concerne la vie économique, les choix et la vie des entreprises.

Permettez-moi de développer sur ces deux questions :

Démocratie économique

Au-delà de son seul aspect financier, la crise trouve ses racines dans la gestion des entreprises. Principalement des grands groupes, mais pas seulement. La recherche permanente de la rentabilité dans chacun des actes productifs conduit à tirer drastiquement vers le bas le coût du travail, avec le blocage des salaires, l'explosion de la précarité, les attaques contre les régimes de protection sociale, les suppressions d'emplois, l'intensification du travail, etc.

La dégradation du partage de la valeur ajoutée, c'est d'abord dans les entreprises qu'elle se produit. Avec les masses de profits qui viennent alimenter les dividendes des actionnaires, avec l'explosion des frais financiers dans le bilan des entreprises, qui constitue l'un des moteurs de la suraccumulation financière.

Donc se battre pour transformer les gestions et pour imposer de nouveaux critères d'efficacité sociale, fondant l'efficacité des entreprises sur la diminution des coûts matériels (là, on rejoint toutes les exigences écologiques) et sur la diminution des coûts financiers (c'est-à-dire des coûts du capital) est un objectif tout à fait majeur.

Cela implique vraiment de nouveaux pouvoirs pour les salariés, de nouveaux pouvoirs pour les organisations syndicales, et également pour les élus territoriaux, de manière évidemment différenciée selon l'importance des entreprises et des conséquences potentielles de leurs décisions sur la vie des populations.

Et là nous ne pouvons que faire le constat d'une lacune du mouvement progressiste, des tenants de l'émancipation humaine

Certes l'économiste Daniel Bachet et d'autres esquissent quelques pistes articulées autour du découplage entre entité entreprise et entité société. Mais au vu de l'ampleur de l'enjeu nous sommes loin du compte de la prise en charge de cet objectif par l'ensemble des forces émancipatrices.

C'est en voulant s'inscrire dans cet effort de réflexion qu'Espaces Marx à la suite logique des travaux sur la Démocratie participative développe un travail autour de la démocratie économique.

Permettez-moi de vous livrer les pistes sur lesquelles s'est engagé ce travail.

- Le concept de démocratie économique du local au global, ses principaux axes (micro, macroéconomie), son actualisation dans le contexte de la mondialisation, de la financiarisation du capitalisme, de la précarisation du salariat, de la déconstruction du paysage des entreprises.
- Le niveau de l'entreprise. Les mutations du travail, de son organisation ; la place des salariés à l'entreprise, leurs droits et possibilités d'intervention. Subjectivité, autonomie, autorégulation : l'individu et la nouvelle organisation du travail. Entreprise et espace public.
- Pouvoir économique et pouvoir institutionnel, intervention politique. Quels besoins, quels leviers pour l'intervention politique ? Quel type de ré-régulation ? Quelles régulations du local au global ?
- Le secteur public comme vecteur, comme pilier de démocratie économique
- Le secteur coopératif, les mutuelles et la démocratie économique
- Démocratie économique et démocratie participative dans la "cité" quelle complémentarité?
- Quels nouveaux droits pour les salariés afin de mieux contrôler et d'empêcher la financiarisation du capital, la précarisation du salariat, la déconstruction des entreprises. Que doit-on changer dans les institutions afin de pouvoir intervenir du local au mondial en s'appuyant sur les collectivités locales, la région, l'Europe ?

Sciences et démocratie

La juxtaposition des termes « sciences » et « démocratie participative » peut apparaître comme un oxymore, tant la science semble n'obéir qu'à ses méthodes et ses lois propres, et se prêter au plus mal à la participation des « simples » citoyens. Il convient donc d'entrée de jeu de bien définir de quoi on parle. Par « sciences » nous entendons ici ce que l'on appelle plus proprement politique de la science : non pas quelles méthodes les chercheurs utilisent dans leurs laboratoires, mais bien quels sont les objectifs de la recherche ? La science pour quoi ? Et non la science comment ?

Vouloir se placer hors des diktats de l'économie de la connaissance, vouloir une autre politique de la recherche suppose un débat qui dépasse le cadre de la seule communauté scientifique, d'une part parce qu'elle ne peut à elle seule échapper aux griffes de la marchandisation libérale, et d'autre part parce que la recherche publique est (ou doit être) un service public au service de la société.

Les réflexions qui suivent sur *science et démocratie participative* se situent dans un contexte où l'on ne cherche ni un illusoire retour en arrière, ni l'attente d'un grand soir qui, en libérant la société du joug du capitalisme libéral, libérerait aussi la science et la recherche. Elle se situe dans une optique où la lutte pour une « autre science » contribue dans son domaine à faire évoluer la société hors de l'emprise libérale, évolution qui, en diminuant les dysfonctionnements de la science, devra aussi servir à la société... Elle se situe donc dans une perspective de bataille immédiate, à commencer partout où on le pourra (et qui a bien commencé). L'émancipation de la science, élément de l'émancipation humaine, ne peut pas se faire par l'action des seuls scientifiques. Mais réciproquement, la spécificité des sciences fait que leur émancipation ne pourra pas non plus être l'œuvre de la société sans la participation des scientifiques.

On arrive donc à la nécessité d'instaurer d'entrée de jeu, un dialogue entre chercheurs et citoyens, qui, pour être efficace donc utile, doit s'intégrer dans le processus même de la prise de décision en matière de politique de la recherche. Cela s'apparente bien à ce que l'on appelle la démocratie participative, mais appelle aussi un renouvellement de la démocratie représentative. Et par là nous affrontons une double série de difficultés, celles du dialogue entre scientifiques et citoyens s'ajoutant à celles, communes à toutes ces entreprises, de la mise en place (et même de la définition) d'une démocratie participative.

Qui décide ?

La démocratie participative est potentiellement de portée civilisationnelle parce qu'elle est une réponse nouvelle à des questions anciennes : celles de la souveraineté citoyenne et populaire. Qui décide ? Comment ? Pourquoi ? Sur quels déterminants ? Sous quel contrôle ? Par quelles évaluations ?

Introduire le tirage au sort. Depuis son invention la démocratie a évolué. Sa forme la plus répandue est la démocratie représentative. Elle repose entre autres sur l'élection à intervalles réguliers des gouvernants et l'autonomie

des élus par rapport aux gouvernés dans le processus décisionnel (les gouvernants ne sont pas liés par un mandat impératif).

Le politologue Bernard Manin différencie fortement le gouvernement représentatif de la « démocratie pure », où les citoyens pourraient exercer réellement le pouvoir – selon la devise constitutionnelle française : du « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Les Athéniens, inventeurs de la démocratie, malheureusement amputée dès le début par l'exclusion des femmes l'avaient déjà compris lorsqu'ils avançaient que l'élection instituait une logique aristocratique parce qu'elle conduisait à sélectionner les « meilleurs ». Le tirage au sort constituait la procédure centrale, aux côtés de l'assemblée où le peuple est présent en corps, et des élections.

Aristote l'affirmait d'ailleurs : « Il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives. » L'étude des processus électoraux en témoigne et lui donne raison plusieurs siècles après : jusqu'à maintenant elle favorise une élite auto reproduite liée aux détenteurs des leviers économiques.

On se reportera utilement à l'ouvrage d'Yves Sintomer qui détaille remarquablement l'histoire, les pratiques de la sélection aléatoire des détenteurs du pouvoir dans l'Antiquité, dans les républiques médiévales (Florence, Venise...), l'évolution du tirage au sort dans les jurys d'assises de modèle anglo-saxons. Mon propos ne vise pas à proposer de réintroduire ces procédures à l'identique mais de s'appuyer sur les expériences émergentes (jurys citoyens, conférences de consensus, sondages délibératifs, etc.) pour arguer que le tirage au sort constitue un instrument au service de la démocratie parce que son caractère égalitaire l'oppose au « cens caché » qui favorise les élites sociales, parce qu'il élargit la participation aux charges publiques, qu'il développe la culture civique. Le tirage au sort démocratise radicalement l'accès aux lieux de pouvoirs. Il le rend commun. Il devient un enjeu décisif pour subvertir les institutions, les lieux de pouvoir car en lui-même il porte l'essence de la démocratie. J'ajoute qu'il serait une possibilité accrue pour les femmes d'accéder par ce biais à égalité de droit et de chance à des processus décisionnels.

Et les partis ? et les élus/élues ?

La pratique de la démocratie participative, des jurys citoyens, du tirage au sort n'élimine pas comme par enchantement les clivages sociaux, les intérêts de classes et les luttes entre ces classes, les dominations et aliénations.

L'exemple suisse nous le rappellerait si nous avions tendance à l'oublier !

Elle n'abroge pas les affrontements sociétaux, économiques, les vues opposées sur la vie en société. Elle n'élimine pas comme par enchantement les dominations de sexe, le patriarcat, l'intériorisation de la domination. Les partis politiques – et principalement ceux/celui se réclamant de l'émancipation humaine (du communisme compris comme partage des avoirs, des savoirs, des pouvoirs quelque soit son identité de sexe) – peuvent y trouver la voie d'une régénérescence urgente. La fonction d'un parti de type nouveau serait alors d'être force organisée travaillant à gagner l'hégémonie (au sens gramscien) en terme de choix de société, de civilisation ; d'influer sur la prégnance idéologique dans laquelle les citoyens et citoyennes dans les processus participatifs ont à faire des choix (ce rôle augmentant donc considérablement la part intellectuelle du militantisme dans ses déclinaisons individuelles et collectives) ; de se transformer en collectif agissant principalement non pas pour proposer des militants et des militantes aguerris pour conquérir des positions dans les institutions (même si dans une phase transitoire longue le système représentatif est incontournable) ; de faire que l'élu et l'élue devienne dans ces institutions un levier essentiel pour le travail de codécision avec les citoyens et citoyennes connaissant ses options politiques puisque élus sur leurs bases. Etre l'aiguillon travaillant à permettre l'accès de tous les processus émancipateurs aux leviers effectifs de pouvoirs existants ou à inventer pour transformer ces luttes émancipatrices et particulièrement l'égalité femmes hommes en actes, en décisions législatives.

Bref, d'agir en collectif capable par sa présence militante décentralisée d'emporter la conviction dans les divers lieux de décision sur les choix que les citoyens et citoyennes ont à opérer ; en collectif disponible dans tous les rassemblements (car rien ne viendra sans luttes) pour les rendre majoritaires, influents, incontournables ; en

force capable pour ce rôle renouvelé d'un travail collectif en interne permanent et participatif, ouvert sur les pratiques, idées et innovations sociales lui permettant la plus grande efficacité idéologique.

Dans le *Manifeste du Parti communiste*, Marx et Engels écrivent : « À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association dans laquelle le libre développement de chacun (il aurait pu ajouter chacune) est la condition du libre développement de tous. » Militer pour que chacun et chacune puisse accéder aux lieux de décision, de pouvoir sur sa propre destinée, son propre développement, ceux de la société dans laquelle il ou elle est inséré-e, passe aujourd'hui par faire du développement de la démocratie la bataille principale de l'émancipation humaine !